

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA HAUTE DEULE**  
**Siège : 42 rue Nationale – BP 22 – 59185 PROVIN**

**Nombre de membres en exercice : 25**  
**Date de convocation : 9 avril 2008**

L'An deux mil huit, le 16 avril, les délégués de la Communauté de Communes de la Haute Deûle se sont réunis au lieu extraordinaire de leurs séances (Médiathèque d'Annoeullin), sous la présidence de Monsieur Gérard LEDRU, suite à la convocation qui leur a été adressée le 9 avril, laquelle convocation a été affichée aux portes des Mairies conformément à la loi.

Etaient présents : M. PARSY, M. DUBAR (remplaçant de M. MEQUIGNON), Mme VAN WASSENHOVE, M. GRAS, M. BOULONNE, M. DEHAIS, M. DEBRAUWER, M. MAYOR, M. MARCQ, M. CARON, M. DIMNET, M. EDET, M. MASTAIN, M. DELMOTTE, M. DEJONG, M. LEDRU, M. COLLART, Mme PREGET, M. LEQUIEN, M. RIBREU, M. LEBARGY, Mme POTTIE, M. LENOIR, M. SEGARD, Mme VERRIER.

Absents excusés : M. MEQUIGNON.

L'ordre du jour était le suivant :

- Election du Président
- Election des Vice Présidents
- Approbation du règlement intérieur
- Délégations au Président
- Indemnités de fonction au Président et Vice Présidents
- Désignation des délégués aux commissions communautaires
- Désignation des délégués à la commission d'appel d'offres
- Désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges
- Désignation des délégués au Syndicat Mixte du Schéma Directeur de Lille Métropole
- Désignation des délégués à la Mission Locale
- Désignation des délégués à la Maison de l'Emploi
- Désignation des délégués au FEAL
- Maintien du régime de la Fiscalité Mixte
- Minoration du forfait pour les cours de gymnastique à la Salle Sicot Coulon pour le 3<sup>ème</sup> trimestre 2007/2008 suite aux absences des professeurs

Le procès verbal de la séance du 5 mars 2008 étant considéré comme lu, il n'est pas donné lecture et il est approuvé à l'unanimité.

### **ELECTION DU PRESIDENT**

Monsieur DELMOTTE doyen d'âge après avoir rappelé les termes des articles L5211-2 et L2122-7 du code général des collectivités territoriales, fait appel à candidature et invite ainsi les délégués à remettre leur bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
Monsieur Gérard LEDRU : 25 voix

Monsieur Gérard LEDRU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé Président.

## **ELECTION DES VICE-PRESIDENTS**

Monsieur le Président rappelle les termes de l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales et précise que l'article 9 des statuts actuels de la Communauté de Communes dénombre 4 vice-Présidents.

Il demande aux membres du Conseil Communautaire de se prononcer sur ce nombre.

**A l'unanimité les membres du Conseil se déclarent favorables à l'élection de 4 Vice-Présidents.**

### **Election du 1<sup>er</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le poste de 1<sup>er</sup> Vice-Président et invite les délégués à remettre leur bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
Monsieur André DIMNET : 25 voix

Monsieur André DIMNET ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 1<sup>er</sup> Vice-Président

### **Election du 2<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le poste de 2<sup>ème</sup> Vice-Président et invite les délégués à remettre leur bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
Monsieur Philippe PARSY : 25 voix

Monsieur Philippe PARSY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 2<sup>ème</sup> Vice-Président

### **Election du 3<sup>ème</sup> Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le poste de 3<sup>ème</sup> Vice-Président et invite les délégués à remettre leur bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
Monsieur Alain DEHAIS : 25 voix

Monsieur Alain DEHAIS ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 3<sup>ème</sup> Vice-Président

### **Election du 4ème Vice-Président**

Monsieur le Président fait appel à candidature pour le poste de 4ème Vice-Président et invite les délégués à remettre leur bulletin de vote.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

Monsieur Louis Pascal LEBARGY : 25 voix

Monsieur Louis Pascal LEBARGY ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est proclamé 4ème Vice-Président

### **APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR**

Monsieur le Président, après avoir donné lecture du Règlement Intérieur, demande aux membres du Conseil Communautaire d'apporter d'éventuelles modifications et de se prononcer sur son approbation.

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, unanime, approuve le Règlement Intérieur tel que précédemment présenté.

### **DELEGATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire qu'en vertu de l'article L-5211-2 du Code Général des collectivités territoriales, les dispositions de l'article L 2122-22 relatif aux délégations du Conseil Municipal au Maire, s'appliquent aux Etablissements publics de Coopération Intercommunale.

Monsieur le Président en rappelle le contenu aux membres du Conseil Communautaire :

Le Président peut, en outre, par délégation du Conseil Communautaire, être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat :

1°) D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communautaires utilisées par les services publics communautaires ;

2°) sans objet pour la CCHD

3°) De procéder, dans les limites fixées par le Conseil Communautaire, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

4°) De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur à un seuil défini par décret ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, lorsque les crédits sont inscrits au budget

5°) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

6°) De passer des contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes;

- 7°) De créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services communautaires ;
- 8°) Sans objet pour la CCHD
- 9°) D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions, ni de charges ;
- 10°) De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600,00 €uros ;
- 11°) De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- 12°) De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la communauté à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- 13°) Sans objet pour la CCHD
- 14°) Sans objet pour la CCHD
- 15°) sans objet pour la CCHD
- 16°) D'intenter au nom de la Communauté les actions en justice ou de défendre la communauté dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Communautaire ;
- 17°) De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules communautaires dans la limite fixée par le Conseil Communautaire.
- 18°) Sans objet pour la CCHD
- 19°) Sans objet pour la CCHD
- 20°) De réaliser des lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum fixé par le conseil communautaire
- 21°) Sans objet pour la CCHD
- 22°) Sans objet pour la CCHD

Monsieur le Président sollicite donc les membres du Conseil Communautaire afin que ces délégations lui soient accordées pour la durée de son mandat, il précise l'obligation qui lui est faite de rendre compte des décisions qu'il aura prises à chacune des réunions du Conseil Communautaire.

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, unanime, accepte ces dispositions.

### **INDEMNITES DE FONCTION AU PRESIDENT ET AUX VICE-PRESIDENTS**

L'indemnité à voter par le Conseil est fixée par référence aux indemnités de fonctions maximales prévues respectivement pour le Maire ou pour l'Adjoint d'une commune dont la population serait égale à celle de l'ensemble des communes composant la Communauté de Communes de la Haute Deûle soit une strate de 20000 à 49999 habitants.

Cette indemnité représente 75% de celle versée pour le Maire ou pour l'Adjoint dans les mêmes conditions que celles énoncées dans le paragraphe précédent.

Cependant, Monsieur le Président rappelle la délibération en date du 19 février 2004, où il avait été accepté la diminution de 10 % de ces indemnités.

Monsieur le Président demande donc aux membres du Conseil de bien vouloir accepter de maintenir ces dispositions.

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, unanime, se déclare favorable au versement, à compter du 16 avril 2008, date d'installation du conseil de Communauté, des indemnités de fonction au Président et aux Vice-Présidents dans les conditions indiquées ci dessus.

### **DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

Monsieur le Président demande aux membres du Conseil Communautaire de bien vouloir désigner les membres qui siègeront au sein des 7 commissions communautaires.

#### **Commission Finances :           Président : Monsieur Philippe PARSY**

Pour Allennes les Marais :	Monsieur Alain DEHAIS	Monsieur Francis MARCQ
Pour Annoeullin :	Monsieur Christophe GRAS	
Pour Bauvin :	Monsieur Louis Pascal LEBARGY	Madame Colette POTTIE
Pour Carnin :	Monsieur André DIMNET	Monsieur Benoît DEJONG
Pour Provin :	Monsieur Gérard LEDRU	Monsieur Alain LEQUIEN

#### **Commission Environnement : Président Monsieur Alain DEHAIS**

Pour Allennes les Marais :	Monsieur Jean Louis HOUZET	Madame Marie José LIEVEN
Pour Annoeullin :	Monsieur Christophe GRAS	Monsieur André DENNE
Pour Bauvin :	Madame Martine FOLLET	Monsieur Ludovic BONNEL
Pour Carnin :	Monsieur Christian DELMOTTE	Monsieur Rabah OULMI
Pour Provin :	Monsieur Jean Pierre RIBREU	M. Francis CROMBECQUE
	Monsieur Eric DUJARDIN	

#### **Commission Scolaire :           Président : Monsieur Louis Pascal LEBARGY**

Pour Allennes les Marais :	Madame France BENKEMOUN	Madame Martine ARBEYDT
	Madame Rolande GALAND	
Pour Annoeullin :	Madame C. VAN WASSENHOVE	Madame Virginie SANCHEZ
Pour Bauvin :	Madame Carole VERRIER	Madame Colette POTTIE
Pour Carnin :	Monsieur Christian EDET	Madame Nelly CLAISSE
Pour Provin :	Madame Francine PREGET	Me Lysiane MALBRANQUE
	Madame Geneviève DHAYNAUT	

#### **Commission Voirie – Bâtiment : Président : Monsieur Philippe PARSY**

Pour Allennes les Marais :	Monsieur Alain DEBRAUWER	Monsieur Georges CATEZ
Pour Annoeullin :	M. Jean Luc MEQUIGNON	M. Jean Marc BOULONNE
Pour Bauvin :	Monsieur Jean Marie LENOIR	Monsieur Didier LAURENT
	Monsieur Christian DHENNIN	
Pour Carnin :	Monsieur Didier MASTAIN	M. Christian DELMOTTE
Pour Provin :	Monsieur Alain LEQUIEN	M. Jean Pierre RIBREU
	Monsieur Francis CROMBECQUE	

#### **Commission Développement Economique : Président : André DIMNET**

Pour Allennes les Marais :	Monsieur Gérard MAYOR	Monsieur Philippe SERMEUS
Pour Annoeullin :	Monsieur Philippe PARSY	Monsieur Christophe GRAS
	Monsieur Sébastien LEROY	
Pour Bauvin :	M. Louis Pascal LEBARGY	Madame Colette POTTIE
Pour Carnin :	Monsieur Hervé DELMARRE	
Pour Provin :	Monsieur Gérard LEDRU	Monsieur Alain LEQUIEN

**Commission Culture :                   Président : Monsieur Jérôme SEGARD**

Pour Allennes les Marais :	Monsieur Alain NOTTE	Monsieur Laurent PLATEL
Pour Annoeullin :	Monsieur Patrick DEREYGER	Me Nicole MEQUIGNON
Pour Bauvin :	Madame Martine FOLLET	Monsieur Bernard JOPS
Pour Carnin :	M. Jean François LEMPASZAK	Monsieur Rabah OULMI
Pour Provin :	Monsieur Serge COLLART	M. Jean-Pierre RIBREU
	Madame Lysiane MALBRANQUE	

**Commission Information Communication :   Président : Monsieur Jean Luc MEQUIGNON**

Pour Allennes les Marais :	Madame France BENKEMOUN	Me Françoise HOCHART
	Madame Chantal TOMASELLA	
Pour Annoeullin :	Monsieur Pierre DUBAR	
Pour Bauvin :	Monsieur Nordine TOUCHI	Madame Nicole LEBARGY
Pour Carnin :	Madame Eliane DELBECQ	Madame Jocelyne WILLOCQ
Pour Provin :	Monsieur Serge COLLART	Madame Francine PREGET
	Madame Lysiane MALBRANQUE	

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, unanime, approuve les désignations ci dessus présentées.

**DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**

Conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, Monsieur le Président fait appel à candidature pour désigner à bulletin secret, les délégués à la Commission d'appel d'offres. Il rappelle que cette commission doit être composée de 5 délégués titulaires et 5 délégués suppléants :

**Président : Monsieur LEDRU Gérard, membre de droit**

**Délégués titulaires**

Résultats du vote du premier délégué titulaire :

Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Francis MARCQ - 25 voix - élu 1<sup>er</sup> délégué titulaire**

Résultats du vote du deuxième délégué titulaire :

Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Christian DELMOTTE – 25 voix - élu 2<sup>ème</sup> délégué titulaire**

Résultats du vote du troisième délégué titulaire :

Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :

**Madame Colette POTTIE – 25 voix - élue 3<sup>ème</sup> déléguée titulaire**

Résultats du vote du quatrième délégué titulaire :

Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Jean Pierre RIBREU – 25 voix - élu 4<sup>ème</sup> délégué titulaire**

Résultats du vote du cinquième délégué titulaire :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Jean Luc MEQUIGNON – 25 voix – élu 5<sup>ème</sup> délégué titulaire**

### Délégués suppléants

Résultats du vote du premier délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Alain DEBRAUWER – 25 voix - élu 1<sup>er</sup> délégué suppléant**

Résultats du vote du deuxième délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur André DIMNET – 25 voix - élu 2<sup>ème</sup> délégué suppléant**

Résultats du vote du troisième délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Madame Martine FOLLET – 25 voix - élue 3<sup>ème</sup> déléguée suppléante**

Résultats du vote du quatrième délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Serge COLLART – 25 voix - élu 4<sup>ème</sup> délégué suppléant**

Résultats du vote du cinquième délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Jean Marc BOULONNE – 25 voix – élu 5<sup>ème</sup> délégué suppléant**

## **DESIGNATION DES DELEGUES A LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES**

En accord avec les Maires des Communes, Monsieur le Président propose que chaque commune soit représentée par son Maire, un délégué communautaire et éventuellement si elle le souhaite un administratif.

Monsieur le Président demande ainsi aux membres du Conseil Communautaire de bien vouloir désigner les délégués à cette commission.

### **Pour la commune d'Annoeullin:**

Monsieur Philippe PARSY, Maire  
Monsieur Christophe GRAS, Adjoint  
Monsieur Serge JOURDAIN, Directeur Général des Services

### **Pour la commune d'Allennes les Marais**

Monsieur Alain DEHAIS, Maire  
Monsieur, Francis MARCQ, Adjoint  
Monsieur Gérard WOSTAJEWSKI, Directeur Général des Services

### **Pour la commune de Carnin**

Monsieur André DIMNET, Maire  
Monsieur Benoît DEJONG, Adjoint

### **Pour la commune de Bauvin**

Monsieur Louis Pascal LEBARGY, Maire  
Madame Colette POTTIE, Adjointe  
Monsieur Alain BEAURAIN, Directeur Général des Services

### **Pour la commune de Provin**

Monsieur Gérard LEDRU, Maire,  
Monsieur Alain LEQUIEN, Adjoint

## **DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA DIRECTEUR DE LILLE METROPOLE**

A la demande de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, après appel à candidatures, a désigné, comme ci-après, les délégués au Syndicat Mixte du Schéma Directeur de Lille Métropole conformément à l'article 5 des statuts dudit syndicat:

### **3 délégués titulaires :**

Résultat du vote du premier délégué titulaire :

Votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Gérard LEDRU – 25 voix – élu premier délégué titulaire**

Résultat du vote du deuxième délégué titulaire :

Votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Christophe GRAS – 25 voix – élu deuxième titulaire**

Résultat du vote du troisième délégué titulaire :

Votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Alain DEHAIS – 25 voix – élu troisième titulaire**

### **3 délégués suppléants :**

Résultat du vote du premier délégué suppléant :

Votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Francis CROMBECQUE – 25 voix – élu premier délégué suppléant**

Résultat du vote du deuxième délégué suppléant :

Votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Louis Pascal LEBARGY – 25 voix – élu deuxième suppléant**

Résultat du vote du troisième délégué suppléant :

Votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Benoît DEJONG – 25 voix – élu troisième suppléant**

### **DESIGNATION DES DELEGUES AUPRES DE LA MISSION LOCALE**

A la demande de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, après appel à candidatures, a désigné, comme ci-après, 3 délégués à la Mission Locale Pévèle Mélantois Carembault :

Résultats du vote du premier délégué :

Votants : 25

Exprimés : 25

A obtenu :

**Monsieur Nordine TOUCHI – 25 voix - élu 1<sup>er</sup> délégué**

Résultats du vote du deuxième délégué :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Christian EDET – 25 voix - élu 2<sup>ème</sup> délégué**

Résultats du vote du troisième délégué:  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Pierre DUBAR – 25 voix - élu 3<sup>ème</sup> délégué**

### **DESIGNATION DES DELEGUES A LA MAISON DE L'EMPLOI**

A la demande de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, après appel à candidatures, a désigné, comme ci-après, 3 délégués à la Maison de l'Emploi :

Résultats du vote du premier délégué :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Pierre DUBAR – 25 voix - élu 1<sup>er</sup> délégué**

Résultats du vote du deuxième délégué :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Nordine TOUCHI – 25 voix - élu 2<sup>ème</sup> délégué**

Résultats du vote du troisième délégué:  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Christian EDET – 25 voix - élu 3<sup>ème</sup> délégué**

### **DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DE LA FEDERATION D'ELECTRICITE DE L'ARRONDISSEMENT DE LILLE**

A la demande de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, après appel à candidatures, a désigné, comme ci-après, 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants à la Fédération d'Electricité de l'Arrondissement de Lille :

#### **Délégués titulaires**

Résultats du vote du premier délégué titulaire :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Sébastien LEROY - 25 voix - élu 1<sup>er</sup> délégué titulaire**

Résultats du vote du deuxième délégué titulaire :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Madame Isabelle LACROIX – 25 voix - élue 2<sup>ème</sup> déléguée titulaire**

Résultats du vote du troisième délégué titulaire :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Alain NOTTE – 25 voix - élu 3<sup>ème</sup> délégué titulaire**

Résultats du vote du quatrième délégué titulaire :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Francis CROMBECQUE – 25 voix - élu 4<sup>ème</sup> délégué titulaire**

#### Délégués suppléants

Résultats du vote du premier délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Jean Luc MEQUIGNON – 25 voix - élu 1<sup>er</sup> délégué suppléant**

Résultats du vote du deuxième délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Alain DEBRAUWER – 25 voix - élu 2<sup>ème</sup> délégué suppléant**

Résultats du vote du troisième délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur André DIMNET – 25 voix - élu 3<sup>ème</sup> délégué suppléant**

Résultats du vote du quatrième délégué suppléant :  
Votants : 25  
Exprimés : 25

A obtenu :  
**Monsieur Louis Pascal LEBARGY – 25 voix - élu 4<sup>ème</sup> délégué suppléant**

## **MAINTIEN DU REGIME DE LA FISCALITE MIXTE**

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que l'article 1609 nonies C II du Code Général des impôts prévoit que « l'année où intervient le renouvellement général des conseils municipaux, la délibération relative au régime de la fiscalité mixte doit être renouvelée par le nouveau conseil pour être applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année suivante. »

Monsieur le Président propose de maintenir la fiscalité mixte adoptée par le Conseil Communautaire le 15/04/04, soit :

Taxe d'habitation : 2,48%  
Taxe foncière : 2,90%  
Taxe foncier non bâti : 10,41%

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, unanime, décide d'appliquer les taux ci dessus indiqués.

## **MINORATION DES ADHESIONS A LA SALLE DE GYMNASTIQUE SICOT COULON D'ALLENES LES MARAIS**

Monsieur le Président expose aux membres de l'assemblée que la délibération adoptée à l'unanimité lors de la séance du conseil du 11 Octobre 2007 fixant les tarifs d'adhésion aux cours dispensés à la salle de gymnastique Sicot Coulon ne prévoit pas de minoration en cas d'absence prolongée des professeurs.

Compte tenu qu'au cours de cette année scolaire 2007/2008, de nombreux cours ont été supprimés suite aux absences justifiées des professeurs, les adhérents ont manifesté leur mécontentement. Monsieur le Président demande donc de bien vouloir l'autoriser à procéder à compter de cette saison une minoration des adhésions en cas d'absence des professeurs.

Pour des raisons pratiques, les 2 premiers trimestres seraient réglés intégralement et le réajustement, en fonction de ces absences, serait opéré sur le 3<sup>ème</sup> trimestre de chaque année scolaire.

Appelé à délibérer, le Conseil Communautaire, unanime, accepte ces dispositions.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le Président,

Gérard LEDRU